



HAL
open science

IDC - Institut de droit comparé

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. IDC - Institut de droit comparé. 2018, Université Pantheon-Assas Paris II. hceres-02030924

HAL Id: hceres-02030924

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030924v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉVALUATION DE L'UNITÉ :
Institut de Droit Comparé
IDC

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET
ORGANISMES :
Université Panthéon-Assas Paris II

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Frédérique Ferrand, Présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

Nom de l'unité :	Institut de Droit Comparé
Acronyme de l'unité :	IDC
Label demandé :	Équipe d'Accueil
Type de demande :	Renouvellement à l'identique
N° actuel :	3046
Nom du directeur (2017-2018) :	M. Louis VOGEL
Nom du porteur de projet (2019-2023) :	M ^{me} Marie GORÉ
Nombre d'équipes et /ou de thèmes du projet :	

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente :	M ^{me} Frédérique FERRAND, Université de Lyon 3
Experts :	M ^{me} Olivera BOSKOVIC, Université Paris-Descartes M ^{me} Gwendoline LARDEUX, Université Aix-Marseille (représentante CNU) M. Arnaud de NANTEUIL, Université Paris Est - Créteil M ^{me} Marie-Claire PONTHEAU, Université de Bordeaux
Conseiller scientifique représentant du Hcéres :	M. David KREMER
Représentante des établissements et organismes tutelles de l'unité :	M ^{me} Laurence IDOT, vice-présidente chargée de la recherche

INTRODUCTION

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'Institut de droit comparé (IDC) de l'Université Paris II a été créé en 1931 ; c'est en 1968 qu'il a été rattaché à l'Université Panthéon-Assas Paris II.

Il a ses locaux 28, rue Saint-Guillaume 75007 – Paris, qui contiennent une bibliothèque importante rassemblant un riche fonds de droit étranger et comparé. Les locaux du 28, rue Saint-Guillaume sont actuellement partagés avec l'Institut des Hautes Études d'Amérique Latine (Paris 3) ; certaines parties des locaux sont communes (bibliothèque, amphithéâtre).

DIRECTION DE L'UNITÉ

L'institut de droit comparé (IDC) est dirigé par M. Louis VOGEL. Contrairement aux indications qui figuraient sur le dossier, il est apparu lors de la visite que la direction pour le prochain contrat serait assurée par M^{me} Marie GORÉ.

NOMENCLATURE HCÉRES

SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux

SHS2-1 Droit

DOMAINE D'ACTIVITÉ

Les missions de l'Institut de droit comparé (IDC) sont multiples puisqu'il offre des enseignements, de la documentation (bibliothèque avec fonds documentaire papier et électronique considérable), engage des projets de recherche et des coopérations internationales.

Le cœur de l'activité de recherche de l'IDC est centré sur des études comparatives incorporant une pluralité variable de droits étrangers (essentiellement la *common law*, les droits romano-germaniques, le monde arabe et l'Extrême-Orient).

EFFECTIFS DE L'UNITÉ

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2017	Nombre au 01/01/2019
Personnels permanents en activité		
Professeurs et assimilés	4	5
Maîtres de conférences et assimilés	2	2
Directeurs de recherche et assimilés	0	0
Chargés de recherche et assimilés	0	0
Conservateurs, cadres scientifiques (EPIC, fondations, industries, etc.)	0	0
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	0
ITA, BIATSS autres personnels cadres et non-cadres des EPIC	9	9
TOTAL personnels permanents en activité	15	16

Personnels non-titulaires, émérites et autres		
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	-	
Chercheurs non titulaires (dont post-doctorants), émérites et autres	-	
Autres personnels non titulaires (appui à la recherche)	4	
Doctorants	39	
TOTAL personnels non titulaires, émérites et autres	43	
TOTAL unité	58	

AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

L'activité de l'unité est très dynamique. Elle associe recherches individuelles et projets collectifs au champ large quant aux droits étrangers couverts par les études. Les domaines de recherche dominants sont le droit de l'entreprise, le droit bancaire et financier, la méthode comparative, le droit des obligations.

Les réalisations du dernier contrat sont impressionnantes au regard de la petite taille de l'unité, qui ne comprend que six enseignants-chercheurs. Les publications sont extrêmement nombreuses et de qualité, la plupart des membres de l'unité sont réputés nationalement, voire internationalement, dans leur champ de recherche.

L'unité est riche d'un passé prestigieux mais entend prendre toute sa place dans la modernité, notamment par ses thèmes de recherche, qu'elle veut élargir lors du prochain contrat, ce qui témoigne d'une ouverture à d'autres continents mais aussi et surtout à de nouveaux domaines juridiques au cœur de l'actualité (droit de l'environnement, nouvelles technologies). Une présentation plus détaillée du projet scientifique du prochain contrat aurait toutefois permis de le rendre plus concret.

On peut néanmoins s'interroger sur le point de savoir si la petite taille de l'unité ne sera pas, à terme, problématique en une époque de regroupements pour atteindre une dimension pertinente dans un paysage universitaire renouvelé.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

